

FORMATION AGENT DE SECURITE INCENDIE NIVEAU 2

OBJECTIF

La formation SSIAP 2 permet l'acquisition des connaissances nécessaires pour encadrer l'équipe de sécurité chargée d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et des IGH.

APTITUDE ET COMPÉTENCES

- Veiller au respect de la sécurité du travail et à la formation du personnel en matière incendie
- Manager les équipes de sécurité et diriger le poste de sécurité lors des sinistres

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Théorie : exposés – débats avec support audiovisuel
- Pratique : travaux pratiques et mises en situation

EVALUATION / EXAMEN

- Epreuves écrites (QCM) et orales (animation d'une séquence pédagogique)
- Pratiques (gestion du PC en situation de crise)
- Autorisation d'exercer
- Arrêté du 2 mai 2005 modifié « La surveillance des établissements doit être assurée en présence du public (...) le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi » – articles MS 45, 46 et 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.
- Centre d'examen agréé par la BMPM Agrément N°20-03

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Taux de réussite formation SSIAP 2 2022 :

VALIDATION

- Certificat de qualification SSIAP 2 délivré par la Brigade des Marins Pompiers de Marseille.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

- Rôles et missions du chef d'équipe – 38H
- Manipulation des systèmes de sécurité incendie – 10H
- Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendie – 6H
- Chef du poste central de sécurité en situation de crise – 16H.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Vidéoprojecteur et rétroprojecteur – Séquences vidéo relatives à la sécurité incendie – Supports de cours individualisés
- Compartimentage : porte coupe-feu avec bâti ; Eclairage de sécurité : BAES permanent et non permanent.
- Moyens de secours : SSI, divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Extincteurs (eau, poudre, CO2) + RIA ; têtes d'extinction automatique à eau (non fixées).
- Têtes d'extinction automatique installées sur canalisation non alimenté (pour simulation), émetteurs-récepteurs, modèles d'imprimés
- (registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses)
- Registre de Main courante
- Manomètre enregistreur des évènements.

ACCESSIBILITÉ

- **FORMATION EN INTER** : 1040, Avenue Jean Perrin – 13290 Aix-En-Provence
- Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'inhabilité et/ou contre-indication médicale.

EPI

LA FORMATION EN SECURITE INCENDIE / UNE SPECIALITE EN INCENDIE EPI/ SSIAP 1, 2 et 3

La formation EPI signifie en d'autres termes « Equipier de première intervention » autrement dit devenir le premier maillon de la chaîne des secours en matière d'incendie. Cette formation permet de mieux appréhender la manipulation des extincteurs sur des départs de feux réels mais aussi l'évacuation. La formation EPI s'adresse donc à tous les salariés, par conséquent tous peuvent être témoins d'un départ d'incendie et devenir le premier maillon de la chaîne de secours.

Chacun est responsable de sa sécurité et de celle des autres et de son environnement. La sécurité est l'affaire de tous ! Les chefs d'établissement doivent prendre les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu. ». L'article R4227-28 du code du travail résume l'obligation de l'entreprise vis-à-vis de ses salariés.

Objectifs: Un agent SSIAP 1 est capable de mettre en pratique les règles élémentaires de la prévention incendie qui sont :

- l'intervention sur un début d'incendie,
- l'évacuation du public, la gestion d'un pc incendie, d'alerter et d'accueillir les secours, d'appliquer les consignes de sensibilisation, d'entretenir le matériel de secours ainsi que de porter assistance aux

personnes :

- **900 euros ENTREPRISES**
- **750 euros PARTICULIERS**

FORMATION EN SÉCURITÉ INCENDIE

FORMATION SSIAP 3/ CHEF DE SERVICE S.I OBJECTIFS :

FORMATION SSIAP 1/ AGENT DE SECURITE INCENDIE 1er NIVEAU

Objectif : Voir détails avec EROS GROUPE

Acquérir les compétences permettant d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et des IGH.

Compétences/Aptitude :

Exercer son rôle de SSIAP 1 dans la prévention des incendies, accueillir les secours et évacuer le public
Sensibiliser les employés en matière de sécurité contre l'incendie et l'assistance aux personnes

Méthodes pédagogiques:

Théorie : exposés – débats avec support audiovisuel
Pratique : travaux pratiques et mises en situation

Evaluation et Examen: Contrôles continus qcm et examen (q;box)

Pratiques (ronde avec anomalies et sinistres) **APTE OU INAPTE**

L'examen se déroule devant un jury présidé par la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Marseille

Autorisation d'exercer : SSIAP Agrément N° 20-03 Préfet PACA

Cette formation est conforme aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 (modifié par décret du 22 décembre 2008 puis par décret du 30 septembre 2010) relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur. Centre d'examen agréé par la BSSP Agrément N°20-03.

Indicateur de résultat:

cet indicateur est tout simplement là pour rassurer les prospects sur votre sérieux. C'est important pour éviter dès le départ tout malentendu.

Taux de réussite formation SSIAP 1 2022 : 91 % 2023 95% Taux de réussite 2024 (en cours)

Validation : SSIAP 2 2023 : 80 % CPF : 2023 4,5/5 2024 (en cours)

Diplôme SSIAP 1 délivré par la Brigade des Marins Pompiers de Marseille
Programme SSIAP 1: 67 Heures hors examen et visite

Le feu et ses conséquences – 6H

Sécurité incendie – 17H

Installations techniques – 9H

Rôles et missions des agents SSIAP – 18H

Concrétisation des acquis – 17H

Moyens pédagogiques :

Vidéoprojecteur et rétroprojecteur

Séquences vidéo

Supports de cours

Désenfumage : Volets de désenfumage

Clapets coupe-feu équipés (**CCF**)

Compartimentage : porte coupe-feu

Eclairage de sécurité : BAES permanent et non permanent.

Moyens de secours : SSI, divers DAI, déclencheurs manuels DM, Extincteurs (eau, poudre, CO2) + RIA ; Types de têtes IFEA (non fixées), Têtes d'extinction en démonstration simulation), Emetteurs-récepteurs, modèles d'imprimés (registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses), Registre MAIN COURANTE, Manomètre enregistreur des évènements.

La formation SSIAP 1 pour travailler comme agent de sécurité incendie

PRÉREQUIS SSIAP 1

SST ou PSE en cours de validité ou PSC 1 de moins de 2 ans.
Satisfaisre aux exigences médicales prévues par l'arrêté du 2 mai 2005.
Capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante.

Objectifs : Le SSIAP 2, le chef d'équipe sécurité incendie a pour mission de piloter une équipe composée d'agents SSIAP 1 au sein d'un ERP ou d'un IGH. Gérer un PCS en crise et diriger l'évacuation. A l'issue de la formation, le diplôme de SSIAP 2 est délivré au stagiaire en cas de réussite.

Horaires de formation :

Matin : 9h00-12h

Après-midi : 13h00-17h00

Du **lundi au vendredi** (exclus les jours fériés)

PRÉREQUIS SSIAP 2

Être titulaire de la qualification SSIAP1 en cours de validité, SST ou PSE en cours de validité ou PSC 1 de moins de 2 ans. Avoir exercé 1607 heures en tant que SSIAP 1 durant les 24 derniers mois.

Rédiger une main courante ou un rapport
Satisfaisre aux exigences médicales prévues par l'arrêté du 2 mai 2005.
(Aptitude médicale)

Devis : Contactez 04 65 07 14 80 ou

contact-formation@groupe-eros.com

Durée : SSIAP 1 et 2

67 Heures Hors examen et visite site

Tarif : 1000 euros

Financement : CPF/ Fonds propres

Méthodes mobilisées : SSI/CCF/DSF/DS/RETRO
PROJECT/QUIZB/ECRAN/MONITEUR/DVD/LOG

Délai d'accès : 7 jours avant le début de la formation tous les stagiaires auraient reçu les convocations et 10 jours avant les stagiaires auraient une réponse à leurs demandes.

Modalités d'accès : Pour s'inscrire à une des formations

- Se rendre au bureau ou par tél si votre dossier est complet, faire une demande sur le site (contact), votre présence est obligatoire pour les tests.

Acquiescer les connaissances nécessaires pour diriger le service de sécurité assurant la sécurité des personnes et des biens dans un IGH ou un ERP.
Conseiller le chef d'établissement.

APTITUDE ET COMPÉTENCES

- Définir le programme de contrôle et d'entretien des moyens de secours.
- Gérer le budget du service.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Théorie : exposés – débats avec supports audiovisuels.
- Pratique : études de cas.

EVALUATION / EXAMEN

- Epreuve écrites (QCM et rédaction d'une notice technique de sécurité).
- Epreuve orale (interrogation sur la pratique quotidienne de la fonction de chef de service).
- L'examen se déroule devant un jury présidé par le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours ou son représentant.

AUTORISATION D'EXERCICE

- Cette formation est conforme aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié « La surveillance des établissements doit être assurée en présence du public (...) le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi » – Articles MS 45, 46 et 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements recevant du public .
- Centre d'examen agréé par la BMPM – N° d'agrément N°20-03

VALIDATION

- Certificat de qualification SSIAP 3 délivré par la Brigade des Marins Pompiers de Marseille

PROGRAMME DÉTAILLÉ

- LE FEU ET SES CONSEQUENCES – 12H.
- LA SECURITE INCENDIE ET LES BATIMENTS – 65H.
- LA REGLEMENTATION INCENDIE – 70H.
- GESTION DES RISQUES – 23H.
- CONSEIL AU CHEF D'ÉTABLISSEMENT – 6H.
- CORRESPONDANT DES COMMISSIONS DE SÉCURITÉ – 6H.
- LE MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SECURITE – 26H.
- LE BUDGET DU SERVICE SECURITE – 8H.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Vidéoprojecteur et rétroprojecteur – Séquences vidéo relatives à la sécurité incendie – Supports de cours individualisés remis aux apprenants Désenfumage : volets de désenfumage équipé de son système de déclenchement ; clapets coupe-feu équipés
- Extincteurs (eau, poudre, Co2), RIA, Tête d'extinction automatique à eau.
- Enregistreur des événements.
- Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents, Appareils émetteurs-récepteurs, modèle de points de contrôle de ronde, SSI, divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels, volet de désenfumage, un clapet coupe-feu, aire de feu
- Informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (prise en compte, traitement), téléphone, registre de prise en compte des événements.
- Modèles d'imprimés : registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses, films/vidéo
- Ouvrages J.O. ERP et IGH. Ouvrages en relation avec la matière enseignée, plusieurs jeux de plans.

Financement : CPF/Entreprise **Prix :** 2900 euros

Méthodes mobilisées : SSI/CCF/DSF/DS/RETRO

PROJECT/QUIZB/ECRAN/MONITEUR/DVD/LOG

Délai d'accès : 7 jours avant le début de la formation

Tous les stagiaires auraient reçu les convocations et 10 jours avant les stagiaires auraient une réponse à leurs demandes.

Modalités d'accès : Pour s'inscrire à une des formations

- Se rendre au bureau ou par tél si votre dossier est complet, faire une demande sur le site (contact), votre présence est obligatoire pour les tests.

Accessibilité aux personnes handicapées : Présence de rampe d'accès aux locaux,

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'inhabilité et/ou

contre-indication médicale(Inaptitude médicale)

FORMATION REC SSIAP 1

La formation de recyclage du SSIAP 1 permet de prolonger la validité du diplôme SSIAP 1 pendant 3 ans financement: 300 euros si SST à jour

Objectifs : Pour conserver son diplôme du SSIAP 1, il est nécessaire de suivre une formation de recyclage SSIAP 1 tous les 3 ans. Le recyclage du SSIAP 1 permet de maintenir à jour les connaissances nécessaires au bon déroulement des tâches de l'agent de sécurité incendie

FORMATION RAN SSIAP 1

La remise à niveau SSIAP 1 est nécessaire lorsque vous n'avez pas pu réaliser votre stage de remise à niveau.

Financement : CFP/ Prix : 400 euros

Objectifs : Quels sont les objectifs de la formation remise à niveau SSIAP 1 ? Le diplôme du SSIAP 1 est à renouveler tous les 3 ans. L'objectif de cette formation est de remettre à niveau les agents de sécurité incendie qui n'auraient pas suivi une formation de recyclage avant l'anniversaire des 3 ans de leur diplôme, ou qui ne justifient pas de 1607 heures de travail en tant qu'agent de sécurité au cours des 3 dernières années

Accessibilité : Adresse : 1040, Avenue Jean Perrin – 13290

Aix-En-Provence

Méthodes mobilisées : SSI/CCF/DSF/DS/RETRO
PROJECT/QUIZB/ECRAN/MONITEUR/DVD/LOG

Délai d'accès : 7 jours avant le début de la formation

tous les stagiaires auraient reçu les convocations et 10 jours avant les stagiaires auraient une réponse à leurs demandes.

Modalités d'accès : Pour s'inscrire à une des formations

- Se rendre au bureau ou par tél si votre dossier est complet, faire une demande sur le site (contact), votre présence est obligatoire pour les tests.

Accessibilité aux personnes handicapées : Présence de rampe d'accès aux locaux,

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'inhabilité et/ou contre-indication médicale(Inaptitude médicale)

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'inhabilité et/ou contre-indication médicale.

FORMATION REC SSIAP 3

Pour continuer à assurer sa mission dans les ERP (établissements recevant du public) et les IGH

Objectifs : Pour conserver votre diplôme de chef de service de sécurité incendie, et continuer à assurer vos missions dans les ERP (établissements recevant du public) et les IG il est nécessaire de suivre une formation de recyclage SSIAP 3. Ce stage de recyclage SSIAP 3, d'une durée de 3 jours, vous permettez de maintenir à jour les connaissances nécessaires au bon déroulement des fonctions de chef de service de sécurité

ACCESSIBILITÉ

Inscription : soit au bureau, devis par mail ou sur site onglet nous contacter

Toute inscription doit être validée 15 jours ouvrables avant le début de la formation et la convocation est adressée 7 jours au moins avant le début

Formation en inter : 1040, Avenue Jean Perrin – 13290

Aix-En-Provence –

04.65.07.14.80 - contact-formation@groupe-eros.com

Une session par trimestre : SSIAP 1

Session du 05/08 au 19/08/2024

SSIAP 2

Session du 22/07 au 26/07/2024 et du 5:08 au 09/08/2024

Formation SSIAP 3 (contacter EROS FORMATION)

Méthodes mobilisées : SSI/CCF/DSF/DS/RETRO
PROJECT/QUIZB/ECRAN/MONITEUR/DVD/LOG

Délai d'accès : 7 jours avant le début de la formation

tous les stagiaires auraient reçu les convocations et 10 jours avant les stagiaires auraient une réponse à leurs demandes.

Modalités d'accès: Pour s'inscrire à une des formations :

- Se rendre au bureau ou par tél si votre dossier est complet, faire une demande sur le site (contact), votre présence est obligatoire pour les tests.

Accessibilité aux personnes handicapées : Présence de rampe d'accès aux locaux.

Personne de ressource PMR : M. Maxime ODJOH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'inhabilité et/ou contre-indication médicale(Inaptitude médicale)



Le SSIAP 3 ou le troisième et dernier degré de SSIAP **concerne toute personne souhaitant devenir un Chef de Service de Sécurité Incendie au sein d'un établissement recevant du public (ERP) ou immeuble de grande hauteur (IGH).**

SSIAP 3 : Prix : 3200 euros ENTREPRISES

2900 euros PARTICULIERS

La formation qui donne accès au poste de chef de service sécurité incendie.

Prérequis SSIAP 3:

Respect des dispositions de l'article 6 et 1 de l'arrêté du 02 mai 2005

Diplôme de niveau IV minimum OU justifier de 3 années d'expérience dans la fonction SSIAP 2 (Attestation(s) employeur(s) ou fiches de paies et contrat(s) de travail le justifiant ET avoir ce diplôme en cours de validité).

AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans ou SST ou PSE en cours de validité.